

Alerte à l'industrie—danger

Camion de transport de bois presque heurté par un train de marchandises

Que s'est-il produit?

Après s'être fait peser sur la balance d'une cour à bois, un camion de transport de billes s'est dirigé vers une traverse de chemin de fer. Le camion a passé la traverse sans s'arrêter et s'est presque fait heurter par un train de marchandises. Selon plusieurs témoins, le camion et le train seraient entrés en collision si le train ne ralentissait pas à ce moment-là afin de livrer un chargement de billes à la scierie.

Pourquoi ceci s'est-il produit?

Contrairement aux passages à niveau sur les chemins publics, les traverses de chemin de fer sur les routes d'exploitation forestière et sur les terrains de scierie ne sont habituellement pas munies de phares clignotants, de cloches ou de barrières. Dans ce cas-ci, la traverse était munie d'un panneau d'arrêt, tel que requis en vertu du sous-alinéa 117c)(v) du *Règlement sur les établissements industriels*; toutefois, le camion ne s'est pas arrêté. La vitesse relativement lente du train est la principale raison pour laquelle il n'y a pas eu de collision.

Selon le Bureau de la sécurité des transports du Canada, les conducteurs de véhicules routiers sont responsables de la plupart des collisions entre véhicule et train. Transports Canada a signalé 278 collisions du genre à l'échelle du pays en 2001, causant 41 décès et 47 blessures. Beaucoup de ces collisions se sont déroulées à des traverses publiques complètement équipées, ce qui semble indiquer que certains conducteurs ne prennent pas le risque de collision avec un train très au sérieux.

Comment peut-on prévenir ce genre d'incident?

Après l'incident, la compagnie de bois a décidé d'installer un panneau d'arrêt plus grand à la traverse et a publié un rappel selon lequel tous les véhicules s'approchant de la traverse de chemin de fer doivent s'immobiliser complètement et s'assurer qu'il n'y a pas de train avant de procéder. La compagnie a aussi averti que toute personne qui ne s'arrêterait pas à la traverse recevrait une réprimande en vertu de sa politique de santé et sécurité.

Tous les conducteurs de camion de transport de billes devraient être conscients du fait que les opérateurs de train n'ont presque aucune chance de réagir assez rapidement pour éviter une collision à un passage à niveau. Les trains de marchandises peuvent atteindre une vitesse de 105 km/h et un train de 88 wagons circulant à cette vitesse peut prendre plus qu'une minute à s'immobiliser. Il revient donc aux conducteurs de véhicules routiers de prévenir les collisions aux traverses de chemin de fer.

Afin de créer une méthode plus évidente d'alerter les conducteurs du danger des traverses de chemin de fer privées, une compagnie du Nord-Ouest de l'Ontario a mis au point un système d'avertissement routier à piles qui consiste en une lumière rouge toujours clignotante, placée au-dessus d'un panneau d'arrêt standard. Les compagnies intéressées à en savoir davantage sur le système peuvent communiquer avec WWS Manufacturing au (807) 879-1173.

OFSWA Ontario Forestry Safe
Workplace Association

ASTIFO Association pour la sécurité au travail
dans l'industrie forestière de l'Ontario

En dépit du fait que la description des circonstances fait fond sur un événement réel, cette « Alerte » ne reflète pas l'analyse définitive de la situation et ne cherche pas non plus à jeter le blâme sur une quelconque personne ou compagnie. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec l'ASTIFO au (705) 474-7233.

Juillet 2003